

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION AUTOMNE 2016

POL4482-10
POUVOIR ET POLITIQUE EN AFRIQUE
Mercredi 18h à 21h

Enseignant : **Me André FAYE**, Avocat
Courriel : faye.andre@uqam.ca
Bureau A3690 Tel: 514.987.3000 poste: 3248
Heure de bureau : Mercredi de 13h à 16h ou sur Rendez-vous.

DESCRIPTIF DU COURS

S'agissant de l'étude ou de l'analyse du pouvoir et de la politique en Afrique, la difficulté redouble, dans la mesure où les idées-reçues sur le continent ont la vie dure.

Pendant très longtemps, le seul et unique dénominateur commun retenu est que l'Afrique est avant tout ethnique et tous les maux en procèdent, ou alors, autre version remise à la mode par bon nombre de politologues que l'Afrique est inconnaissable parce qu'elle est restée du côté de la pensée magique et n'est pas entrée dans l'histoire, ou bien encore que l'Afrique peut évoluer mais à condition qu'elle applique les recettes occidentales de la démocratie et de la bonne gouvernance. Ainsi certains voient l'Afrique comme un continent singulier, voire mystérieux et impossible à comprendre, un continent de marasme économique, du sous-développement qu'aggravent des crises incessantes et l'imminence de la désintégration étatique.

OBJECTIFS DE CE COURS

Ce cours a comme premier objectif de le lever le voile sur les préjugés qui pèsent sur l'Afrique et singulièrement la conception et l'exercice du pouvoir. En effet, L'Afrique n'est pas un seul sous-système du système mondial. Le continent est composé d'ensembles régionaux aux dynamiques propres et aux contrastes politiques économiques et sociaux importants.

L'analyse théorique du pouvoir en Afrique illustre les enjeux actuels dont fait face le continent. Ces enjeux semblent nombreux et variés, mais sont étroitement liés, les tentatives de démocratisation et d'intégration constituent, par exemple, des essais de réponse aux nombreux défis de la démocratisation, de la corruption et de la violence politique, de la faiblesse des états et de la conflictualité.

Ce cours se veut ainsi pour les étudiant(e)s un outil qui leur permettra de comprendre et de se familiariser avec les enjeux et les différents aspects du pouvoir et du politique en Afrique et les tentatives de réponses ainsi que les dynamiques continentales qui souvent occultées.

Ainsi, ce cours devra permettre aux étudiant(e)s de mieux comprendre l'Afrique dans sa diversité de par son héritage colonial et aussi les conséquences liées à ce legs du passé, de pouvoir analyser avec objectivité. Certaines questions liées à la situation actuelle de l'Afrique, de comprendre la problématique de la démocratisation ainsi que de la complexité des ressorts de la gestion du pouvoir en Afrique et enfin de mieux mesurer l'intensité des défis (sécuritaire, de développement...) auxquels le continent fait face.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE / MODE D'ÉVALUATION

Un recueil de textes préparé par l'enseignant est disponible à la Coop.

Ce cours est, dans son approche, magistral mais se veut interactif. Ainsi, des exposés par groupe d'étudiants seront organisés de 10 à 15 minutes suivi d'une plénière (10 à 20 minutes) sur le(s) texte(s) indiqué(s) dans le recueil est prévu.

Pour le débat en classe sur les textes à lire :

Faire la critique du texte, c'est-à-dire porter un jugement sur la façon que l'auteur-e traite de la question, l'auteur est-il logique, est-il cohérent, sur la rigueur de son argumentation, sur ses idées. Qu'est-ce que ce texte vous apporte dans votre formation générale? Faites au besoin des comparaisons pertinentes avec les textes précédents du recueil.

Les fiches de lecture: Chaque fiche de lecture porte sur **l'un** des textes obligatoires à lire du recueil. Les fiches de lecture sont toujours des travaux individuels.

La fiche est d'une page dactylographiée (12 points) à **simple interligne**.

Elle doit comprendre les points suivants :

* Référence complète du texte.

* But recherché de l'auteur-e en quelques lignes et le public visé. Il est possible de citer l'auteur(e). N'oubliez pas les «» et la page de la citation.

- Thèse principale de 2 à 4 lignes : «La thèse se présente sous forme d'un énoncé, soit une affirmation, susceptible d'être vraie ou fausse». «La thèse se retrouve généralement au début ou à la fin d'un texte et est assez brève, soit entre deux et quatre lignes». Il est possible de citer l'auteur. N'oubliez pas les «» et la page de la citation.

- Argumentation : Quels sont les arguments de l'auteur-e pour démontrer cette thèse? Dans cette partie, les citations sont interdites. «Saisir l'argumentation d'un texte, c'est être capable de restituer l'articulation et la hiérarchisation des idées d'un auteur, ainsi que le type d'argument qui appuie sa thèse et la définition des concepts qu'il utilise.

19 OCTOBRE 2016

→ **Un examen de mi-session comptant pour 30% de la note finale**

D'une durée de trois (3) heures, cet examen va couvrir toutes les séances de la session. Il consistera de répondre à une série de questions par des développements court et long.

→ **Un travail de recherche** avec un plan détaillé et une bibliographie pertinente (de 10 à 15 pages, interligne 1.5, caractère 12) **sur la démocratie dans un État africain de votre choix** (comptant pour 30% de la note finale) est à remettre à la fin du semestre

Dans ce travail, vous devez répondre à la question suivante : À votre avis, le processus de démocratisation dans ce pays est-il réel? Cette réponse suppose une définition de la démocratie. La période couverte par l'étude commence au début des années 1990. Vous devez argumenter votre réponse en utilisant les textes pertinents.

Le document final devra ainsi contenir les éléments suivants :

- un sommaire de votre plan détaillé;
- une introduction avec une question de recherche clairement présentée;
- une revue critique et concise de la littérature pertinente (penser à expliquer pourquoi cette question est importante);
- un ensemble d'hypothèses identifiant les facteurs causaux associés à la question de recherche;
- une argumentation claire et précise articulée autour d'un plan détaillé pour analyser la question de recherche;
- une conclusion générale (incluant les limites du projet et les perspectives de recherche);
- une bibliographie pertinente.

Il est important de citer adéquatement vos sources et d'offrir une bibliographie complète en fin de texte.

→ **Remise du travail final : 7 DÉCEMBRE 2016**

14 DÉCEMBRE 2016

→ **Un examen de fin de session (40 %).**

D'une durée de trois (3) heures, cet examen va couvrir toutes les séances de la session Il consistera de répondre à une série de questions par des développements courts et longs.

LISTE DU MATERIEL OBLIGATOIRE

- Recueil de textes POL 4482-010 à la Coop.

LIVRE RECOMMANDÉ

- Introduction à la politique africaine Auteur : Mamoudou Gazibo Éditeur : Presses de l'Université de Montréal (Montréal, 2010) ISBN : 2760621642

PLAN DU COURS

7 SEPTEMBRE 2016

PREMIERE SÉANCE Présentation du syllabus, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.

14 SEPTEMBRE 2016

DEUXIÈME SÉANCE : COMMENT ÉTUDIER L'AFRIQUE, QUESTIONS DE MÉTHODE ET CADRES THÉORIQUES

La perception première que l'on a de l'Afrique est généralement brouillée par des idées reçues qui affectent la façon dont elle est étudiée. Durant cette séance, nous remonterons l'histoire des clichés sur l'Afrique pour insister sur deux aspects : la nécessité d'étudier l'Afrique objectivement, sans reproduire les idées reçues ni se transformer en militant et l'importance de connaître les cadres d'analyse par lesquels les politologues ont essayé d'intégrer l'Afrique dans des études générales des années 1950 à maintenant en vue d'identifier les approches dépassées et celles qui sont encore utiles.

Lecture obligatoire.

- L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux : une explication par le modèle de l'*agenda-setting*, **Charles MOUMOUNI** Professeur Département d'information et de communication, Université Laval (Québec LES CAHIERS DU JOURNALISME N O 12 – AUTOMNE 2003;

21 SEPTEMBRE 2016

TROISIÈME SÉANCE : L'EXERCICE DU POUVOIR EN AFRIQUE POSTCOLONIALE: PARTI UNIQUE, AUTORITARISME, NEOPATRIMONIALISME

Le champ politique africain postcolonial est structuré autour de diverses stratégies de gestion du pouvoir dont la complexité dépasse de loin les outils épistémologiques jusque-là disponibles pour en expliquer la substance gestative ou nonfigurative.

La transformation des pouvoirs africains est un des principaux défis politiques du continent. Si les années 1960 ont vu la plupart des pays africains accéder à l'indépendance dans l'euphorie générale, les autoritarismes se sont vite généralisés sous le prétexte d'asseoir l'État, de créer un sentiment national et de promouvoir le développement.

Cette séance sera axée sur les processus, les idéologies, les types de régimes politiques ainsi que les méthodes d'exercice de l'autorité qui ont été mis en place entre les années 1960 et 1990.

Il s'agit d'une séance préalable à celle sur la démocratisation qui nous incite à nous interroger sur les réussites et/ou les échecs des modèles institutionnels tels que les États et les régimes politiques importés de l'Occident. Elle rend nécessaire l'incursion dans l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale, à la recherche de l'héritage de ces périodes sur les dynamiques et les modèles d'organisation actuels.

Lectures obligatoires :

- *REGARDS CROISÉS SUR LE COLONIALISME ET LE POST-COLONIALISME EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE*; **Mathieu PETITHOMME**, Institut Universitaire Européen de Florence; EUROSTUDIA — REVUE TRANSLANTIQUE DE RECHERCHE SUR L'EUROPE vol. 3; n°2 (déc. 2007) : *Europe – Afrique : Regards croisés sur une "Europe spirituellement indéfendable"*

28 SEPTEMBRE 2016

QUATRIÈME SÉANCE : LES REGIMES POLITIQUES AFRICAINS

Étudier les régimes politiques africains actuels, c'est analyser et répondre aux questions de savoir qui a le pouvoir, comment s'exerce ce pouvoir et dans quel but ce pouvoir est-il exercé dans le contexte africain?

Le régime politique peut être défini comme étant l'ensemble des relations des institutions et des instruments qui, dans une société donnée, définissent le titulaire du pouvoir, la façon dont le pouvoir est exercé et son objectif. C'est ainsi que l'on distingue les régimes de confusion des pouvoirs considérés comme des régimes autoritaires des régimes de séparation des pouvoirs qualifiés de démocratiques et libéraux. Par contre le système politique est un mode d'organisation d'un État. Il comprend notamment le régime politique, la structure économique, l'organisation sociale, en somme comment la pouvoir est-il réparti au sein de l'État.

L'Afrique se caractérise par une diversité de régimes politiques et ce même lorsqu'ils ont des cadres institutionnelles proches voire pratiquement similaires.

Cette réalité vient renforcer une autre selon laquelle l'Afrique est plurielle. Ainsi on ne saurait considérer, dans une analyse quelle qu'elle soit et qui se veut pertinente et objective, l'Afrique comme un ensemble homogène.

Lectures obligatoires :

- Introduction à la politique africaine Auteur : Mamoudou Gazibo Éditeur : Presses de l'Université de Montréal (Montréal, 2010) ISBN : 2760621642
- *La construction des régimes politiques en Afrique : insuccès et succès*, Par M. **Ismaila Madior FALL** Maître de conférences agrégé, Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop

5 OCTOBRE 2016

CINQUIÈME SÉANCE : LES FONDEMENTS DE L'ANALYSE DE L'EXERCICE DU POUVOIR POLITIQUE EN AFRIQUE

L'Afrique est un objet de recherche analysable avec des outils de la science politique, mais la vie politique africaine présente aussi ses particularités. On considère en général qu'elle est largement caractérisée par le clientélisme, l'hypertrophie des pouvoirs des dirigeants, les conflits,....

Cette séance vise en premier lieu, à mettre à jour la nature de l'État africain, celle du pouvoir politique ainsi que les formes de rapports entre l'État et la société.

Elle vise en second lieu à aller plus loin pour montrer d'où viennent ces pratiques. Nous proposons de les trouver au point de rencontre de trois moments historiques : La colonisation, les logiques précoloniales et les dynamiques des États indépendants.

Lecture obligatoire.

- Introduction à la politique africaine Auteur : Mamoudou Gazibo Éditeur : Presses de l'Université de Montréal (Montréal, 2010) ISBN : 2760621642

12 OCTOBRE 2016

SIXIÈME SÉANCE : LES POLITIQUES DE RECONSTRUCTION À L'ÉPREUVE DES DÉFIS DE LA GOUVERNANCE.

La démocratisation des systèmes politiques africains et es politiques d'intégration politique et économique des États sont actuellement deux des enjeux les plus actuels en Afrique, en plus de l'arrivée massive de la Chine. Elles sont officiellement pensées comme des solutions aux différentes crises comme la crise de l'État africain, les problèmes identitaires, les conflits de frontière ou le néopatrimonialisme. Cependant, elles constituent elles-mêmes des défis qui ne vont pas sans problèmes. Cette séance tentera de comprendre les avancées et les avatars de ces tentatives de reconstruction.

Lectures obligatoires.

- *Quelle Démocratie pour l'Afrique? Réflexions sur ses Possibilités et ses Caractéristiques* Par : T. K. Biaya. Dakar, 1998
- *La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation*, par **Céline THIRIOT**, De Boeck Université | *Revue internationale de politique comparée* 2008/1 - Volume 15, ISSN 1370-0731 | ISBN 2-8041-5755-5 | pages 15 à 34

2 NOVEMBRE 2016

SEPTIÈME SÉANCE : LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE ET SES DÉTERMINANTS

L'Afrique est sans aucun doute le continent le plus instable et celui qui bénéficie le moins de l'attention de la communauté internationale. La prolifération des guerres civiles et de moins en moins celles interétatiques est révélatrice de cette situation chaotique dans laquelle l'Afrique semble inexorablement clouée. Les défis auxquels les États africains ont été confrontés au sortir de la colonisation ont rapidement été exacerbés par l'irruption des conflits armés de toutes sortes. Si l'explication ethnique est la plus souvent évoquée, les variables explicatives sont en réalité fort complexes. Cette situation, avec ses conséquences incommensurables, hypothèque gravement l'avenir du continent.

Les États africains à travers des organisations sous régionales et l'Union africaine s'efforcent de trouver des réponses aux questions suivantes : comment comprendre, prévenir et régler les conflits qui ravagent le continent.

Il s'agira au travers de cette séance de s'interroger sur les fondements des conflits africains et de proposer une interprétation plus complète et plus satisfaisante.

En effet, cette séance a pour objet, non seulement d'analyser les causes et les conséquences des conflits en Afrique mais surtout tenter de soulever des pistes de réflexion pour dessiner une stratégie globale de prévention, de gestion et de règlement des conflits africains.

Lectures obligatoires.

- *LES CONFLITS EN AFRIQUE : UNE RÉOLUTION IMPROBABLE*, Yann BEDZIGUI, Doctorant-allocataire de recherche à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).
- *COMPRENDRE LA DYNAMIQUE DES CONFLITS : Une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l'Ouest*; Par Michel LUNTUMBUE, 14 janvier 2014, GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ;
- *Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : Une grille de lecture*, Par Michel Luntumbue, 27 janvier 2012, GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ;

9 NOVEMBRE 2016

HUITIÈME SÉANCE : LES TRANSITIONS VERS LA DÉMOCRATISATION DES SYSTÈMES POLITIQUES AFRICAINS

Autrefois enserrés dans les mailles de l'autoritarisme, les multiples soubresauts institutionnels ont mis fin à un monolithisme politique moribond. Ils ont profondément configuré le champ partisan africain.

Les dynamiques protestataires ont contraint les élites à entreprendre des réformes politiques. Composante essentielle à la compréhension des ressorts qui ont fortement affaibli les fondements d'une gouvernance autoritaire en état de déréliction. Ces ébullitions démocratiques ont notamment consacré la faillite du projet postcolonial et mis en évidence les limites de l'économie de la rente. En même temps qu'elles confirmaient ce double fiasco, les manifestations de défiance ont mis en relief la crise du pouvoir politique en africain.

Indubitablement, ces contestations politiques ont révélé pour la première fois, l'ampleur du hiatus qui prévalait entre les élites et les sociétés africaines. Considéré jadis comme un rempart à l'éclatement des ensembles étatiques, le parti unique a failli dans sa tentative à prévenir les dérives identitaires. Le monolithisme politique devient l'instrument d'expression d'un pouvoir personnel. Dans un contexte où la rente idéologique constituait naguère un puissant levier de soutien, les dirigeants africains bénéficiaient d'importants relais extérieurs.

Mais, la fin de la guerre froide entraîna dans son sillage le déclin stratégique du continent. Ainsi, l'ampleur des turbulences politiques a mis en relief la banqueroute de l'État postcolonial : Crise de l'économie de légitimation, crise du contrat politique, discrédit du parti unique,....

Si les facteurs de la démocratisation ont été presque les mêmes partout en Afrique, il faut souligner la démocratisation a touché les pays africains à des degrés divers et que les résultats ont été également différents d'un pays à l'autre. Ainsi, le déroulement des transitions démocratiques a mis en évidence une pluralité de modes opératoires de sortie des autoritarismes.

Cette séance permettra de faire le bilan du processus de démocratisation des pays africains amorcé depuis le début des années 1990, d'analyser les acquis et relever les obstacles qui ralentissent la difficile et tortueuse marche du continent sur les sentiers de la démocratie.

Lectures obligatoires.

- Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits Réflexions à partir des expériences des pays d'Afrique noire francophone, FRANCIS AKINDÈS *Professeur de Sociologie Université de Bouaké, Côte d'Ivoire*, Symposium international de Bamako.
- L'état de la démocratie libérale en Afrique, *Résurgence ou recul ?* par **Tony Leon***, DEVELOPMENT POLICY ANALYSIS NO. 12, April 26, 2010

16 NOVEMBRE 2016

NEUVIÈME SÉANCE : LE RÉGIONALISME AFRICAIN

Un des phénomènes les plus importants qui ont marqué les relations internationales après la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au début des années 1990, est sans nul doute la prolifération des organisations internationales, continentales et régionales.

C'est dans ce sillage que de nombreuses organisations africaines ont vu le jour au début des années 1960. En effet, faute d'avoir les moyens politiques, diplomatiques et financiers leur permettant d'entretenir les multiples réseaux que requiert une mondialisation de plus en plus contraignante, les États africains vont créer de nombreuses organisations afin de renforcer leur souveraineté internationale nouvellement acquise. Le régionalisme africain est tout d'abord incarné au début des années 1960 par une organisation aux contours idéologiques dont la naissance doit être rapportée au contexte de la guerre froide et la volonté des États africains de s'affranchir de la rivalité des deux blocs.

La seconde étape du régionalisme africain est marquée par la création d'organisations sous régionales à vocation essentiellement économique. Moins portées à agir sur le plan politique, ces organisations se fixent pour mission première de promouvoir l'intégration économique. Mais au fil des années, ces organisations vont réorienter leurs activités vers d'autres objectifs, comme l'intégration politique et le maintien de la paix.

Cette séance permettra aux étudiants de se familiariser avec le degré d'intégration sous régionale africaine et de comprendre les obstacles qui se dressent devant cette dynamique régionale.

Lectures obligatoires.

- *Limites et défis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, ASDI, SEPTEMBRE 2005 **YVES BOURDET**, Country Economic Report 2005:6
- *Indice de l'intégration régionale en Afrique* Indice de l'intégration régionale en Afrique UNION AFRICAINE, Rapport 2016

23 NOVEMBRE 2016

DIXIÈME SÉANCE : SÉCURITÉ COLLECTIVE EN AFRIQUE

L'Afrique écrit un auteur « est souvent qualifiée de continent chaotique, l'Afrique est synonyme de famine, de vagues de réfugiés fuyant la guerre et la sécheresse, de tyrannie, au mieux de mauvaise gestion des affaires publiques, de marasme économique qu'aggravent des crises incessantes et l'imminence de la désintégration étatique. Du reste. Cette image désastreuse. Qui se dédouble d'un intérêt stratégique marginal, a incité bien des personnes à penser que l'Afrique est en voie de perte ».

Cette vision apocalyptique de l'Afrique est sans aucun doute exagérée voire irréaliste.

L'Afrique est sans nul doute le continent dans lequel il y a le plus de guerres depuis la fin de la guerre froide. Bon nombre de crises et de conflits demeurent encore non résolus. Cette conflictualité compromet profondément le développement de l'Afrique. Alors face à cette situation, que faire ou du moins que doit faire l'Afrique? Les premiers à devoir rechercher des réponses à cette interrogation sont, les États africains eux-mêmes. L'Afrique a un rôle à jouer pour la stabilité du continent.

Face au discours souvent trop simple « l'Afrique aux africains », les événements du 11 septembre 2001, de la France en 2015 et 2016, de la Belgique en 2016 ont fait prendre conscience, plus que jamais, au monde entier que les questions de sécurité ne sont pas seulement une priorité vitale pour le devenir de certaines nations et pour certains peuples, mais concernent aussi l'ensemble de la Communauté internationale. C'est pourquoi la Communauté internationale doit aussi assumer sa part de responsabilité.

Cette séance aura pour objet l'analyse du rôle de l'Onu dans le maintien de la paix en Afrique et de l'efficacité des mécanismes sous régionaux de sécurité collective.

Lectures obligatoires.

- *Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, clef d'une nouvelle architecture de stabilité en Afrique ? Delphine LECOUTRE, Doctorante en science politique, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, attachée pour ses recherches à l'Institut d'études éthiopiennes de l'Université d'Addis Abéba et au Centre français des études éthiopiennes (Addis Abéba)*
- Le maintien de la paix en Afrique, Eric G. BERMAN et Katie E. SAMS, Forum du désarmement, Trois 2000;
- Les opérations de paix en Afrique : Enseignements tirés depuis 2000, BULLETIN DE LA SECURITE AFRICAINE, N°25 / JUILLET 2013

30 NOVEMBRE 2016

ONZIÈME SÉANCE : L'AFRIQUE DANS LE SYSTÈME INTERNATIONAL

Depuis la fin de la guerre froide, la place de l'Afrique dans le système international n'est plus la même. La profonde transformation qui s'est produite dans les relations internationales a bouleversé les conditions d'inscription de l'Afrique dans le monde contemporain et cela de façon paradoxale.

D'un côté, l'Afrique n'est plus un enjeu idéologique et les grandes puissances ont tendance à s'en désintéresser à bien des égards. D'un autre côté, l'Afrique n'est plus le lieu de divisions artificielles, d'oppositions sans véritable contenu; elle semble beaucoup mieux à même de pouvoir progresser vers son unité.

Le paradoxe a eu des effets un peu contradictoires. Dans maintes régions (Région des Grands lacs, Afrique de l'Est) le continent s'est enfoncé dans le désordre, voir le chaos, le génocide et il a pu éprouver des sentiments d'être abandonné par la Communauté internationale.

En revanche bien des États (Afrique de l'Ouest) ont avancé dans la voie de la démocratie et le développement, s'efforçant de rapprocher les politiques africaines les unes des autres et la réussite relative de ce projet a de nouveau attiré l'attention des autres pays sur l'Afrique (Chine, États-Unis).

Plutôt que de demeurer un simple enjeu, objet et/ou un spectateur de la politique internationale, les États africains essaient d'influencer la conduite des affaires internationales à travers les organisations internationales comme l'Onu.

En effet, depuis la fin de la Guerre froide, l'Afrique essaie de d'affirmer comme un acteur essentiel des relations internationales dont le cadre prioritaire demeure les Nations-Unies.

La stratégie mise en place par les États africains et leur comportement au sein de l'organisation mondiale traduisent leur volonté d'exercer des responsabilités plus importantes sur la scène internationale.

Lectures obligatoires.

- *LA CONTRIBUTION AFRICAINE AU DÉVELOPPEMENT DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE*, par Pacifique MANIRAKIZA*, Professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa., (2009-10) 40 R.D.U.S.
- **L'AFRIQUE PEUT-ELLE REVENDIQUER SA PLACE DANS LE 21ÈME SIÈCLE?** Banque mondiale Washington, D.C. 2000 *Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale 1818 H Street, N.W. Washington, D.C. 20433, 2000*

7 DÉCEMBRE 2016

RÉVISION GÉNÉRALE DU COURS

BIBLIOGRAPHIE

Sauf exception, les ouvrages et périodiques cités sont à la bibliothèque centrale.

Pour avoir accès au **Guide de ressources en science politique**, consulter : www.bibliotheques.uqam.ca

Quelques sites

www.africa-confidential.com, une revue très intéressante

www.africatime.com/afrique « Le rendez-vous de l'Afrique sur internet » des liens avec « Tous les sites d'Afrique »,

www.allafrica.com "AllAfrica Global Media" (liens avec les medias)

www.politique-africaine.com , tous les articles de tous les numéros de la revue *Politique africaine* sont disponibles sur ce site, sauf ceux publiés après octobre 2001 (no 83).

- ABRAHAMSEN, Rita, *Disciplining Democracy*, Zed Books, 2000.
- AMSELLE, J.L. et M'BOKOLO, *Au cœur de l'ethnie, ethnie, tribalisme et État*, Paris, La découverte, 2ème édition, 1999.
- ASSIÉ-LUMUMBA, N'Dri Thérèse, *Les Africaines dans la politique : femmes baoulé de Côte-d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- ASSOGBA, Yao, *Jean-Marc Ela : le sociologue et le théologien africain en boubou: entretien*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- ASSOGBA, Yao, *La raison démasquée Sociologie de l'acteur et recherche sociale en Afrique*, Québec, PUL, 2007.
- ASSOGBA, Yao (sous la direction), *Regard sur la jeunesse en Afrique subsaharienne*, Québec, Les éditions de l'IQRC, 2007.
- BACH, D., (sous la direction), *États et sociétés en Afrique francophone*, Paris, Économica, 1993.
- BAYART, Jean-François, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- BAYART, Jean-François, ELLIS, Stephen, HIBOU, Béatrice, *Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997.
- BAYART, Jean-François, MBEMBE, A. et TOULABOR, C., (sous la direction), *Le pouvoir par le bas en Afrique Noire: Contribution à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992.
- BANÉGAS Richard, « Enjeux et paradoxes de la démocratisation en Afrique », *Questions internationales*, n° 33, 2008, pp. 21-27
- BOULAGA, F. Eboussi, *Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 1993.
- BOURMAUD, Daniel, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997.
- BRUNEL, Sylvie, *L'Afrique Un continent en réserve de développement*, Paris, Bréal, 2004 (pour les statistiques et les tableaux).
- CAMPBELL, Bonnie, « Reconceptualisation de l'État au Sud. Participation démocratique ou managérialisme populiste », dans *Mondialisation des échanges et fonctions de l'État*, sous la direction de François Crépeau, Bruxelles, Bruylant, 1997, pp.163-231.
- CHABAL, Patrick et DALOZ, Jean-Pascal, *L'Afrique est partie! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Économica, 1999.
- CHAZAN, Naomi, (et al), *Politics and Society in Contemporary Africa*, Boulder, Westview Press, 1992.

- CHOLE, Eshetu et JIBRIN, Ibrahim, *Processus de démocratisation en Afrique*, Dakar, Codesria, 1995.
- CONSTANTIN, F., et COULON, C., (sous la dir.), *Religion et transition démocratique en Afrique*, Paris, Karthala, 1997.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *L'Afrique et les Africains au X1Xe siècle, Mutations, révolutions, crises*, Paris, Armand Colin, 1999.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, *Les Africaines Histoire des femmes d'Afrique Noire du X1Xe au XXe siècle*, Paris, Éditions Desjonquères, 1994.
- COULON, Christian et MARTIN, Denis-Constant (sous la direction), *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1991.
- D'ALMEIDA-TOPOR, Hélène, *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2ème édition, 2006.
- D'ALMEIDA-TOPOR, Hélène, *Naissance des États africains xxe siècle*, Casterman, 1996.
- DANIOUÉ, Roger t., *Afrique : l'unité de mesure démocratique: essai sur les postulats de changement politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- DIALLO, Mamadou, *Les Africains sauveront-ils l'Afrique?*, Paris, Karthala, 1996.
- DIAMOND, Larry, et PLATTNER, F. M. (eds), *Democratization in Africa*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1999.
- DIENG Moda (dir.), *Évolutions politiques en Afrique : Entre autoritarisme, démocratisation, construction de la paix et défis internes*, Academia, Louvain-la-Neuve, 2015, pp. 13-33.
- DIOP, M-C., et DIOUF, Mamadou, *Les figures du politique en Afrique*, Paris, Karthala, 1999.
- DJIBO, Hadiza, *La participation des femmes africaines à la vie politique. Les exemples du Sénégal et du Niger*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- DUMONT, René, *Démocratie pour l'Afrique*, Paris, Seuil, 1991.
- ELA Paul Ango (éd.), *La prévention des conflits en Afrique centrale. Prospective pour une culture de la paix*, Paris, Karthala, 2001.
- ELA, Jean-Marc, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- ELLIS, Stephen (sous la direction), *L'Afrique maintenant*, Paris, Karthala, 1995.
- ENGELHARD, Philippe, et ENDA, *L'Afrique miroir du monde? plaidoyer pour une nouvelle économie*, Paris, Seuil, 1997.
- FAUELLE-AYMAR, F-Xavier, (et al), *Afrocentrismes L'Histoire des Africains entre Égypte et Amérique*, Paris, Karthala, 2000.

FERRO, Marc, *Le livre noir du colonialisme, XV1e-XX1e siècle de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003.

GABA, Laurent, *L'État de droit, la démocratie et le développement économique en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2000.

GAZIBO Mamoudou, *Introduction à la politique africaine*, 2e édition, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

GAZIBO, Mamoudou, *Introduction à la politique africaine*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006.

GAZIBO, Mamoudou, *Les paradoxes de la démocratisation en Afrique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005.

GEMDEV, *Les avatars de l'État en Afrique*, Paris, Karthala, 1998.

GHADHI Ahmed Mohamed, *La longue marche de l'Afrique vers l'intégration, le développement et la modernité politique*, Paris, L'Harmattan, 2009.

GLASER, Antoine et SMITH, Stephen, *Ces messieurs Afrique no 2, des réseaux aux lobbies*, Paris, Calmann-Lévy, 1997.

GUEYE Babacar, « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoir*, n° 129, 2009, pp. 5-26.

GOUDJO, R.B. N-M., *La liberté en démocratie L'Éthique sociale et la réalité politique en Afrique*, Berlin, Peter Lang, 1997.

HAMANI, Abdou, *Les femmes et la politique au Niger*, Paris, L'Harmattan, 2001.

HIBOU, Béatrice, *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999.

HUGON, Anne, *Introduction à l'histoire de l'Afrique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1998.

HUGON, Philippe, POURCET, Guy et QUIERS-VALETTE, Suzanne, *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF, 1995. 8

ILIFFE, John, *Les Africains Histoire d'un continent*, Paris, Aubier, 1997.

Institut africain pour la démocratie, *Bonne gouvernance/développement en Afrique*, Dakar, Éditions Démocraties africaines, 1997.

KABOU, Axelle, *Et si l'Afrique refusait le développement?*, Paris, L'Harmattan, 1991.

KONINGS, P. et al., *Trajectoires de libération en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

MAPPA, Sophie, *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'État en Afrique L'illusion universaliste*, Paris, Karthala, 1998.

MBEMBE, Achille, *De la postcolonie essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

M'BOKOLO, Élikia, *L'Afrique au XXe siècle Le continent convoité*, Paris, seuil, collection Points.

M'BOKOLO, Elikia (sous la direction), *Afrique Noire Histoire et Civilisations*, tome 2, XIe-XXe siècles, Paris, Hatier, 1992.

MBONIMPA, M., *Ethnicité et démocratie en Afrique: l'homme tribal contre l'homme citoyen?*, Paris, L'Harmattan, 1994.

MÉDARD, Jean-François, *États d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1991.

MONGA, Célestin, *Anthropologie de la colère: société civile et démocratie en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1994.

NACH MBACK, Charles, *Démocratisation et décentralisation : genèse et dynamiques comparées des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 2003.

NZOUANKEU, Jacques Mariel, "L'Afrique devant l'idée de démocratie", *Revue internationale des sciences sociales*, no 128, mai 1991:394-409.

OLAO Zambo Anicet, *L'intégration africaine en question*, Paris, L'Harmattan, 2011.

OTAYEK, René, *Afrique : les identités contre la démocratie*, Bondy, Éditions de l'aube, 1999.

Politique africaine, octobre 1991, numéro sur "Les chemins de la démocratie".

Politique africaine, mars 1996, numéro sur "Besoin d'État".

Politique africaine, décembre 1996, numéro sur "Démocratie : le pouvoir des mots".

Politique africaine, mars 1998, numéro sur "Des élections "comme les autres"".

Politique africaine, décembre 2006, numéro sur les partis politiques, sous la direction de Mamoudou Gazibo.

Pouvoir et paix civile en Afrique, collection Cahiers présence africaine, Paris, Présence africaine, 1996.

QUANTIN, Patrick (sous la direction), *Gouverner les sociétés africaines. Acteurs et institutions*, Paris, Karthala, 2005.

QUANTIN, Patrick (sous la direction), *Voter en Afrique : comparaisons et différenciations*, Paris, L'Harmattan, 2004.

RENO, W., *Warlord Politics and African States*, Boulder, Lynne Rienner, 1998.

SALIFOU, André, *Entretiens avec mes enfants sur la démocratie en Afrique*, Paris, Présence africaine, 2005.

SAWADOGO, R. A., *L'État africain face à la décentralisation : la chaussure sur la tête*, Paris, Karthala, 2001.

SCHACHTER-MORGENTHAU, Ruth, *Le multipartisme en Afrique de l'Ouest francophone jusqu'aux indépendances La période nationaliste*, Paris, L'Harmattan, 1998.

SCHMITZ, Gerald J. et HUTCHFUL, Eboe, *Démocratisation et participation populaire en Afrique*, Ottawa, Institut Nord-Sud, 1992.

SCHMITZ, G.J., GILLIES, D., *Le défi du développement démocratique Comment entretenir la démocratisation dans les sociétés en développement*, Ottawa, Institut Nord-Sud, 1992 (intéressant pour les conditions de la démocratie).

SOSUÉ, Lukas, « Identités complexes et démocratisation : le cas des pays de l'Afrique noire », dans *Comprendre les identités culturelles*, Paris, PUF, 2000, pp.17-37.

TOTTE M., DAHOU T., et R. Billaz (sous la direction), *La décentralisation en Afrique de l'Ouest. Entre politique et développement*, Paris, Karthala, 2003.

TRAORÉ, Aminata, *Le viol de l'imaginaire*, Paris, Fayard/Actes du Sud, 2002.

TSHIYEMBE Mwayila et BUKASA Mayele, *L'Afrique face à ses problèmes de sécurité et de défense*, Dakar, Présence africaine, 1989.

TSHIYEMBE, Mwayila, *État multinational et démocratie africaine, Sociologie de la renaissance politique*, Paris, L'Harmattan, 2001.

WALKER, Clarence E., *L'impossible retour. À propos de l'Afrocentrisme*, Paris, Karthala, 2004.

WINTER, Gérard (sous la direction), *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, Paris, Karthala, 2001.

BIBLIOGRAPHIE SUR DES ÉTUDES DE CAS

INTERNET

www.idea.int/publications/sod/upload/demo_ass_inlay_fr_1.pdf Évaluation de la démocratie, Les fondamentaux du cadre d'évaluation d'international IDEA.

www.cean.u-bordeaux.fr Centre d'études d'Afrique noire, Université de Bordeaux, L'État de droit, sources d'informations sur vingt-deux pays d'Afrique.

www.afrobarometer.org Afrobarometer évalue les opinions politiques des Africains par des enquêtes depuis 1999 (ex : en 2006, 25 000 répondants dans 18 pays).

www. freedomhouse.org Freedom House évalue le respect des droits politiques et des libertés civiles dans les États de la planète

www. rsf.org Reporters sans frontières

www. transparency.org Transparency International donne les indices de la perception de la corruption dans le monde

ADAMON, Afize, *Le renouveau démocratique au Bénin : la Conférence nationale des forces vives et la période de transition*, Paris, L'Harmattan, 1995.

ADDI, Lahouari, *L'Algérie et la démocratie : pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, Paris, La Découverte, 1994.

ADJOVI, Emmanuel, *Une élection libre en Afrique. La présidentielle de 1996 au Bénin*, Paris, Karthala, 1998.

Afrique du Sud : de l'apartheid à la démocratie, Paris, Groupe Express, 1994.

Afrique du sud: les débats sur la transition, numéro spécial de la revue *Tiers Monde*, no 159, juillet septembre 1999.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Togo, État de terreur*, Paris, Section française d'Amnesty International, 1999.

BAILLEY, Diugou, *La restauration du multipartisme en Côte-d'Ivoire ou La double mort D'Houphouët-Boigny*, Paris, L'Harmattan, 1995.

BAKARY, Tessa, *La démocratie par le haut en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 1992.

BANÉGAS, Richard, *La démocratie à pas de caméléon. Transition et imaginaires politiques au Bénin*, Paris, Karthala, 2003.

BANIAFOUNA, Calixte, *Congo Démocratie, t.1: les déboires de l'apprentissage; t.2: Les références*, Paris, L'Harmattan, 1995.

BEAUCHAMP, Claude, (sous la direction), *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, (Burkina-Faso, Congo).

BEMBET, C. G., *Congo: impostures souveraines et crimes démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 1997.

BUIJTENHUIJS, R., *Transition et élections au Tchad:1993-1997:restauration autoritaire et recomposition politique*, Paris, Karthala, 1998.

CEAN, *L'Afrique politique 1994 vue sur la démocratisation à marée basse*, Paris, Karthala, 1994 (Tchad, Niger, Guinée-Bissau, Ghana, Cameroun).

- CHAVAGNEUX, Christian, *Ghana, une révolution de bon sens*, Paris, Karthala, 1997.
- CLARK, J.F., GARDINIER, D.E. (éd), *Political Reform in francophone Africa*, Boulder, Westview Press, 1997 (Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal).
- CONAC, Gérard (sous la direction), *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Économica, 1993 (Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mauritanie, Niger, Ouganda, Sénégal, Zaïre (Congo)). (bibliothèque de sc. Juridiques)
- CONSTANT, Denis-Constant (sous la direction), *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale*, Paris, Karthala, 1998 (Kenya, Ouganda, Tanzanie).
- DALOZ, Jean-Pascal et QUANTIN, Patrick (sous la direction), *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997 (Bénin, Cameroun, Congo, Nigeria, Ghana, Burkina Faso).
- DIARRAH, Oumar, *Le défi démocratique au Mali*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- EBOUSSI, Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- EDZODZOMO-ELA, Martin, *De la démocratie au Gabon: les fondements d'un renouveau national*, Paris, Karthala, 1993.
- FAY, Claude, "La démocratie au Mali ou le pouvoir en pâture", *Cahiers d'études africaines*, no 137, 1995:19-53.
- FRÈRE, Marie-Soleil, *Presse et démocratie en Afrique francophone : les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala, 2000.
- FWELEY, Diangitukwa, *Qui gouverne le Zaïre? la république des copains*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- GAZIBO, M., « Les premières élections locales nigériennes: la décentralisation sur fond de crise », dans
- CEAN, *L'Afrique politique 1999*, Paris, Karthala, 1999.
- GRUÉNAIS, Marc-Éric, "Congo : la fin d'une pseudo-démocratie", *Politique africaine*, no 68, décembre 1997:125-133.
- GUICHAOUA, André (sous la direction), *Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994)*, Paris, Karthala, 1995.
- ISSA ABDOURHAMANE, Boubacar, *Crise institutionnelle et démocratisation au Niger*, Paris, Éditions du CNRS, 1996.
- JAFFRELOT, C., (sous la direction), *Démocraties d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2000 (Sénégal, Bénin).
- KANDJHIS-OFFOUMOU, F., *Procès de la démocratie en Côte-d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 1997.

KASFIR, N., "Démocratie de "mouvement", légitimité et pouvoir en Ouganda", *Politique africaine*, no 75, octobre 1999:20-42.

LAVENUE, Jean-Jacques, *Algérie : la démocratie interdite*, Paris, L'Harmattan, 1993.

LINIGER-GOUMAZ, Max, *La démocrature : dictature camouflée, démocratie truquée*, Paris, L'Harmattan, 1992 (Guinée Équatoriale).

MAKOUTA-MBOUKOU, J.P., *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan, 1999.

MAPPA, Sophia (sous la direction), *Développer par la démocratie? Injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Karthala, 1995 (Afrique du Sud, Congo, Cameroun, Niger).

MARTIN, Denis-Constant (sous la direction), *Nouveaux langages du politique en Afrique orientale (Kenya, Tanzanie, Ouganda)*, Paris, Karthala, 1998.

NDIAGA, Loum, *Les médias et l'État au Sénégal : l'impossible autonomie*, Paris, L'Harmattan, 2003.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 1998.

OTAYEK, René, SAWADOGO, Michel, GUINGANE, Jean-Pierre (sous la direction), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993), ordre politique et changement social en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1996.

Politique africaine, no 47, octobre 1992, numéro sur "Le Mali, la transition".

Politique africaine, no 55, octobre 1994, numéro sur "Mauritanie : un tournant démocratique".

Politique africaine, mars 1992, numéro sur "Sénégal: la démocratie à l'épreuve".

RAVALOSON, Jaona, *Transition démocratique à Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 1994.

SALEM, Z.O.A., "La démocratisation en Mauritanie, une "illusion" postcoloniale?", *Politique africaine*, no 75, octobre 1999:131-146.

SINDAYIGAYA, Jean-Marie, *Grands lacs: démocratie ou ethnocratie?*, (Burundi), Paris, L'Harmattan, 1998.

SINDJOUN, Luc, *L'État ailleurs. Entre noyau dur et case vide* (essentiellement sur le Cameroun), Paris, Economica, 2002.

TETE, T., *Démocratisation à la togolaise*, Paris, L'Harmattan, 1998.

TIPO-TIPO, Mayoyo Bitumba, *L'ajustement politique africain Pour une démocratie endogène au Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 1999.

YENGO, Patrice, *Identités et démocratie: en Afrique et ailleurs*, Paris, L'Harmattan, 1997 (Congo-Brazzaville, Congo).

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.